

" giment, dans lequel nombre ceux qui ont des familles seront comp-
 " tés les premiers, des Concessions de Terres n'excédant point cent
 " acres à chaque personne, dans des endroits avantageux, et que si
 " quelques-uns ont leurs familles en Europe, elles seront envoyées
 " pour les rejoindre aux frais du public.
 " Il a gracieusement plû en outre à Son Altesse Royale de signi-
 " fier son intention bienveillante de continuer, pendant un tems,
 " l'émission des rations, et de plus de fournir des instrumens d'a-
 " griculture, soit gratuitement ou à un prix réduit, suivant les cir-
 " constances et les besoins de ceux qui voudront s'établir."

Secrétaire.

(Signé)

EDWARD BAYNES,
 Adj. Genl. A. S.

Certifié.

A. W. COCHRAN,
 Secrétaire.

No. 4.

*Extrait d'une Dépêche du Très-Honorable Comte Bathurst au
 Lieutenant-Général Sir Gordon Drummond, C. C. B. datée de
 la Rue Downing, le 31 Mai 1815.*

" Quant à l'encouragement que vous proposez de donner aux
 " Soldats réformés qui préfèrent s'établir dans la Province, vos vues
 " sont parfaitement d'accord avec celles du Gouvernement de Sa
 " Majesté, et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous transmets
 " l'autorité de leur faire les mêmes Concessions de Terres qui ont
 " été ordinairement faites aux personnes dans la même situation, et
 " de leur donner les autres avantages qu'avant le changement des
 " affaires en Europe on se proposoit de donner à ceux du Royaume
 " Uni qui iroient s'établir en Canada."

Certifié,

A. W. COCHRAN,
 Secrétaire.

Secrétaire.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Lundi le 17 Mars 1823.

Mr. Stuart, du Comité Spécial auquel a été référée cette partie de
 la Harangue de Son Excellence le Gouverneur en Chef à l'ouver-
 ture de la Session de la Législature de mil huit cent vingt, relative-
 ment aux Terres incultes de la Couronne, a fait rapport qu'il lui
 étoit enjoint par le Comité de soumettre à la considération de la
 Chambre certaines Questions proposées par le dit Comité à l'Hono-
 rable Mr. Ryland, et auxquelles il a refusé de donner aucune ré-